

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 156 (1976)

**Vereinsnachrichten:** Rapport de la Commission pour la flore cryptogamique pour l'année  
1976

**Autor:** Terrier, Ch.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Rapport de la Commission pour la flore cryptogamique

pour l'année 1976

Règlement voir Actes 1921, I, p. 124

La Commission s'est réunie à Neuchâtel, le 28 février 1976, en présence du prof. A. Lombard, Président central de la SHSN. Elle a pris connaissance des comptes qui présentaient au 1<sup>er</sup> janvier 1976 un solde actif de 37'491.40 frs, ce qui lui a permis de publier en cours d'année, sans avoir recours à une subvention de la part du Comité central, les deux travaux mentionnés dans le rapport d'activité pour 1975.

Elle a décidé de modifier le contrat passé avec le dépositaire-revendeur des "Matériaux pour la flore cryptogamique suisse" de manière à pouvoir assumer elle-même l'édition ainsi que la surveillance de l'impression de ces derniers.

Elle a mis au point un nouveau règlement, celui de 1921, toujours en vigueur, ne répondant plus aux exigences des statuts de la SHSN. Il innove en ce sens que la Commission n'a plus seulement pour tâche de publier des monographies qui lui sont remises sous forme de manuscrits prêts à l'impression, mais de développer les autres activités relatives à la flore cryptogamique.

Pour donner suite au désir du Comité central de voir les commissions se renouveler, MM. Ch. Terrier et H. Zogg, membres de la Commission depuis 1946, présentent leur démission. Ils seront remplacés par le prof. H. Clémenton, de Lausanne, et le Dr K. Ammann, de Berne, qui ont été nommés par le Sénat dans sa séance du 8 mai 1976.

Le président sortant: Prof. Ch. Terrier